

Nous voici au mois de mai. La commune bourgeoise et s'anime. Bien entendu, la foire du 1^{er} mai lance la saison printemps/été avec de nombreuses propositions d'animations et de festivités. Des plus traditionnelles (*La Rurale, Mens Alors !, Festistreet*, le 14 juillet, la fête du Bourras) mais aussi des nouvelles (*Né i Waongo* - culture africaine, la fête du pastoralisme et de la laine ou encore la fête des agnelles et de l'élevage). Autant d'occasions de se retrouver au gré des envies, de vivre des moments ensemble, de mieux se comprendre et de développer du bien vivre ensemble.

Les équipements d'accueil touristiques sont également prêts à vous accueillir. Le camping et son snack ont débuté la saison dès le dernier week-end d'avril et vous avez pu voir que l'auberge était ouverte le 1^{er} mai. Les nouveaux gérants proposeront nuitées et restauration les week-end de mai et une ouverture complète dès le mois de juin.

Dans ce numéro, vous trouverez les chiffres clé du budget et quelques exemples d'investissements et de travaux engagés cette année. Mais aussi des réflexions, informations sur les actions municipales avec toujours en premier lieu la thématique de l'eau. Une meilleure connaissance de la ressource, une amélioration des captages et des réseaux, la lutte contre les fuites, les incitations à une meilleure gestion de la ressource. Je remercie Vincent, notre fontainier, qui par son travail améliore tous les ans un peu plus le rendement du réseau.

Dans un autre domaine, je remercie également Marine, notre agent de l'état civil pour son initiative et son investissement dans une opération décentralisée à l'EHPAD de renouvellement des pièces d'identité des résidents. Sa disponibilité fait également que les délais d'obtention de ces documents restent dans un délai contraint et bien meilleur que dans beaucoup de communes de France.

Dans les dossiers du moment, il y a également l'arrivée à échéance de la déclaration préalable de l'antenne dite de Cornillon et acceptée par le maire de la commune. Des mensois et mensois ont interpellé le conseil municipal en tant que public cible de l'opérateur et ne souhaitant pas cette implantation. Nous nous sommes déjà positionnés sur tous les projets d'implantation d'antennes à Mens et dans le Trièves. En l'espèce, je ne peux pas faire de l'ingérence dans la gestion et les décisions d'une autre commune. C'est normal et je n'accepterais

pas l'inverse non plus. Par contre, je déplore la facilité donnée aux opérateurs et le peu de moyens laissés aux élus locaux. Je ne trouve pas normal que seule la commune d'implantation de l'antenne soit concernée alors que l'information et le débat devrait associer toute la population couverte par le nouvel équipement. Je porte donc une demande d'évolution législative en ce sens auprès de nos parlementaires.

Bon joli mois de mai.

Photo : © Antony Antonacci



| | |
|----|---------------------------|
| 02 | INFOS MUNICIPALES |
| 08 | VIE DU VILLAGE |
| 14 | COIN DES ASSOCIATIONS |
| 18 | EXPRESSION DE LA MINORITÉ |
| 19 | COURRIER DES LECTEURS |
| 20 | ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT |



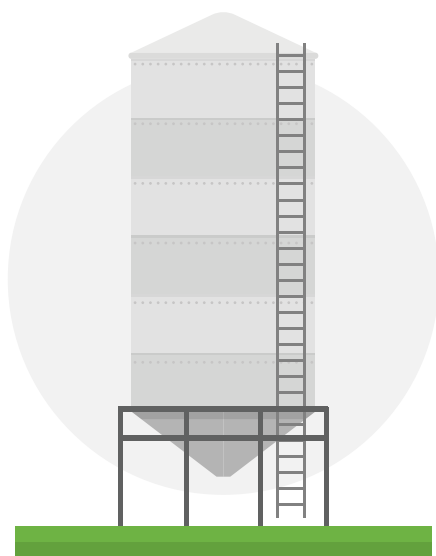
HORAIRES ET TARIFS DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine ouvrira le samedi 3 juin

**Du 3 juin au 7 juillet : les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h.
Du 8 juillet au 31 août: tous les jours de 10h à 19h. Nocturne les mardis jusqu'à 20h.**

| | | | |
|--|------|---|-------|
| Adulte (journée) : 16 ans et plus..... | 5 € | Colonies et groupes/personnes | |
| Enfants : 4-16 ans | 2 € | (mini 10 personnes) | 2 € |
| Gratuit : - de 4 ans | 0 € | Groupe de PMR (mini 5 personnes) | |
| Adultes fin de journée : 16h à 19h | 3 € | + accompagnateurs | 2 € |
| 10h - 13h : Adultes | 2 € | Carte abonnement saison adulte | 62 € |
| 13h-19h : Adultes | 4 € | Carte abonnement saison enfant | 31 € |
| Enfants | 1 € | Carte famille (à partir de 3 personnes) | 130 € |
| Abonnement 10 entrées adultes | 40 € | | |
| Abonnement 10 entrées enfants | 20 € | | |

CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PARCELLE DE L'ANCIEN SILO



La mairie est enfin propriétaire de la parcelle de l'ancien silo, depuis novembre 2022. Comme annoncé, la mairie engage donc une concertation sur l'aménagement de cette parcelle.

Une première réunion réunissant le groupe de travail silo et la commission d'aménagement du bourg a eu lieu le 30 mars 2023. Elle a permis de donner un cadre à cette concertation, qui démarrera de manière publique en juin.

Ensemble nous prendrons le temps de réflexion nécessaire pour faire de cette entrée de Mens un site réfléchi collectivement pour plusieurs dizaines d'années.

Le TUM de juin contiendra donc un dossier, un calendrier avec différentes formes de concertation et un questionnaire qui permettra à chacun de donner ses idées par écrit.

LA MUNICIPALITÉ

EXPOSITION PHOTOS À LA MAIRIE

CATHÉDRALES DE LA MER

Les phares, cathédrales des mers, que leurs occupants ont baptisées : « ENFER », « PURGATOIRE » et « PARADIS » nous racontent l'histoire des hommes qui les ont bâties et de ceux qui les ont fait vivre. Ils éveillent en nous une part de mystère, de rêve, d'aventure et de poésie.

ALAIN VEZZU

SCÈNES IMPROBABLES

Singularité surréaliste originale, créative, une répétition graphique de scènes improbables.

ÉDOUARD BONDAZ

JOURS DE NEIGE

Errance hivernale dans les entrailles du Trièves

MICHEL CUSSAC

LE TURBAN ROUGE

Grandeur et décadence d'une tulipe. Au 16^e siècle les sultans Turcs accrochaient cette fleur à leur turban (turba), d'où le nom de tulipan, puis de tulipe.

ÉLISABETH DRENEAU





L'espace de travail partagé devrait pouvoir ouvrir ses portes d'ici juin, au rez de chaussée de l'ancienne Trésorerie publique. La date sera communiquée via le panneau lumineux et par affichage.

Les personnes qui ont bien voulu participer à la collecte de dons de mobilier et objets sont à nouveau chaleureusement remerciées pour leur démarche !

Le marché relatif aux **travaux de rénovations énergétique des bâtiments communaux** (postes concernés : menuiseries, isolation, système de chauffage) sera lancé courant juin.

La proposition de convention **d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** en faveur d'une aide aux travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires occupants (selon critères d'éligibilité) et les propriétaires bailleurs a été votée à l'unanimité par le conseil municipal. Elle sera à disposition du public pour consultation sur place à l'accueil de la Mairie (aux horaires d'ouverture) du 2 mai au 2 juin.

ANTICIPEZ VOS TRAVAUX ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'ANAH POUR LE RAVALEMENT DE VOTRE FAÇADE.

La Mairie souhaite soutenir les initiatives de ravalements de façades pour valoriser le centre-bourg ; une aide financière complémentaire de l'Anah sera possible pour certains propriétaires (les propriétaires occupants modestes notamment) quand l'OPAH-RU sera lancée (septembre 23) et si les travaux sont décidés dès l'année en cours.

Demande de renseignements par mail ou par téléphone : amandine.delus@mens.fr / 07 89 20 08 73

La commune a été retenue dans le cadre d'un double Appel à Projet et Appel à Manifestation d'Intérêt sur la thématique de l'habitat partagé et inclusif. Le prestataire qui animera cet accompagnement sera désigné dans les prochaines semaines.

Nous recherchons toujours des **hébergeurs potentiels** pour impulser le dispositif **Une chambre solidaire et temporaire** dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes du Trièves et DIGI :

Améliorer votre quotidien

- ↳ La personne logée à votre domicile partage avec vous des moments d'échange et de convivialité et peut vous rendre de petits services au quotidien.
- ↳ Elle vous verse une indemnité mensuelle comprise entre 100 et 200 € et vous n'avez rien à déclarer aux impôts.

Ne pas vous engager seul

Si vous êtes intéressé, nous vous proposons :

- ↳ Une rencontre à domicile pour définir vos attentes et visiter votre logement.
- ↳ Une proposition, en fonction des demandes, d'une personne répondant à vos souhaits.
- ↳ Une présentation et une visite à votre domicile de la personne pouvant être accueillie.
- ↳ L'installation chez vous.
- ↳ La signature d'un contrat avec une convention d'occupation à titre précaire et provisoire qui définit la durée, le cadre et sécurise l'échange.
- ↳ Le suivi de la cohabitation.



Renseignez-vous !

Nathalie Bonato, Deborah Chauvin, Service logement CCT, service.logement@cdctrieves.fr, 04 76 34 49 13
 Manon Bellet, directrice DIGI, m.bellet@digij38.org, 04 58 17 64 30

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble du projet de revitalisation territoriale ? Venez participer à la Permanence mensuelle Petites Villes de Demain : mercredi 24 mai, de 16h00 à 18h00, rez de Chaussée, ancienne trésorerie.

NOUVEAUX ARRIVANTS OU DÉMÉNAGEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE : MERCI DE VOUS PRÉSENTER EN MAIRIE POUR LA MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES, DE VOS CONTRATS D'EAU ET DE TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES !

PARLONS BUDGET GÉNÉRAL

Comme annoncé par le maire dans son édito du TUM d'avril, le conseil municipal a voté le compte administratif 2022 et le budget 2023 le 28 mars. **Un nouveau budget annexe** a été créé. Intitulé « Budget Hébergement – Accueil touristique », il contiendra les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement des activités camping et auberge avec une subvention exceptionnelle du budget général cette année pour démarrer cette activité. En effet, ce budget, comme le budget annexe de l'eau, devra s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention du budget général, les recettes étant amenées par les redevances payées par les gérants.

L'année 2022 a été marquée par la finalisation de travaux commencés en 2021 comme l'extension de la friperie et le jardin de la cure. Le résultat final excédentaire de 1 075 345 € ventilé sur le fonctionnement et sur l'investissement permettra de financer une partie des dépenses en 2023.

Sur le budget 2023, **les recettes de fonctionnement** (principalement les dotations de l'Etat et la taxe foncière), sans augmentation des taux d'imposition, se montent à 2 219 000 € en intégrant les excédents de l'année 2022. Le fort taux d'inflation sur les matières premières a un impact important sur le montant prévu en fonctionnement général (augmentation de 15%). La masse salariale subit une légère augmentation avec la création d'un poste d'animation (1/4 Equivalent temps Plein) sur le Tiers lieu. La part subvention aux associations reste forte avec une enveloppe de 25 000 €.

De nombreux projets d'investissements marquent ce budget. Ces projets sont issus entre autres du travail mené dans le cadre de Petites Villes de Demain et dans les différentes commissions, comme par exemple le lancement des travaux du Tiers-lieu ou la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Ils seront en partie autofinancés, mais des subventions de l'Etat, de la Région, du Département compléteront le financement, les taux de participation étant variables suivant les investissements (de 30 à 50%).

Des études vont se poursuivre, notamment sur l'avenir du tissu commercial de Mens, ou les logements vacants...

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL 2023

Total dépenses : 2 681 680 €

Fonctionnement général 559 200 € (20,9 %)

- ➔ Énergie
- ➔ Petits équipements
- ➔ Locations immobilières
- ➔ Entretien
- ➔ Assurances
- ➔ Réceptions
- ➔ Frais de télécommunication
- ➔ Taxes payées

Charges de personnel 535 930 € (20,0 %)

- ➔ Personnel
- ➔ Cotisations

Atténuations de produits 142 500 € (5,3 %)

- ➔ Attribution de compensation
- ➔ FNGIR
- ➔ Fonds péréquation CCT

Autres charges de gestion courante

hors virement subvention au budget annexe 154 500 € (5,8 %)

- ➔ Subvention CCAS
- ➔ Subventions associations
- ➔ Service incendie
- ➔ Indemnités des élus

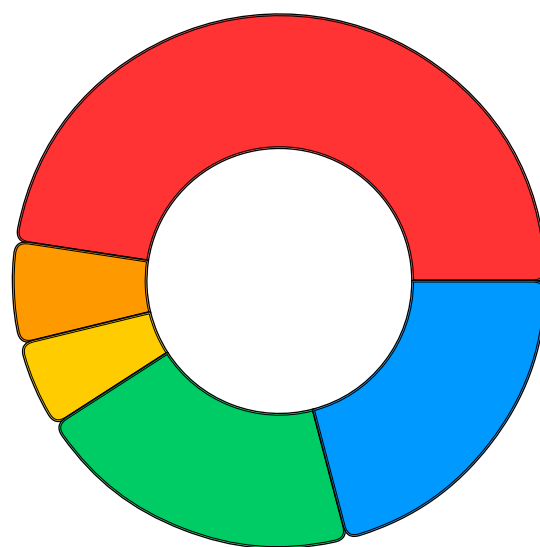
Charges financières 11 550 € (0,04 %)

- ➔ Intérêts bancaires des emprunts

Investissements 1 278 000 € (47,6 %)

- ➔ Remboursement emprunt en capital (58 400 €)
- ➔ Les principaux investissements sont :

- Travaux rue des Alpages
- Remplacement d'un véhicule du service technique par un véhicule électrique
- Divers frais d'études (logements vacants, évolution des commerces...)
- Tiers-lieu : fin travaux rez de chaussée et suite étude
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Entretien du réseau de voirie communale
- Travaux piscine
- Installation fibre à la mairie et au tiers lieu
- Abris vélo...



| | |
|--|--------|
| ■ FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL | 20,9 % |
| ■ CHARGES DE PERSONNEL | 20,0 % |
| ■ ATTÉNUATIONS DE PRODUITS | 5,3 % |
| ■ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE ET CHARGES F. | 6,2 % |
| ■ INVESTISSEMENTS | 47,6 % |

PARLONS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous parlons dans un précédent article de l'importance de la bonne gestion de l'eau qui arrive dans nos maisons.

Le sujet est crucial et touche toutes les communes de France. Dans ce domaine, nous devons montrer de la réactivité face à la diminution importante de l'eau : recherche des fuites sur le réseau eau potable, recherche de nouveaux captages, incitation à la diminution de la consommation et à la récupération de l'eau de pluie, contrôle de la qualité de l'eau.

En 2023, **sur le budget de fonctionnement**, les charges à caractère général augmentent de plus de 10% à cause de l'inflation ; celles du personnel ont été réactualisées de 18%, la subvention versée au budget général correspondant aux salaires des employés communaux n'ayant pas été révisée depuis de nombreuses années. Les recettes sont principalement composées de la facturation de l'eau-assainissement aux abonnés.

Sur les investissements, en dépenses, la priorité est mise sur les travaux sur le réseau d'eau alimentant les hameaux de Chardeyre et Milmaze et sur la finalisation des travaux sur le réservoir des Brachons en partenariat avec la commune de Saint-Baudille. Concernant les recettes, en dehors de l'autofinancement, elles correspondent aux subventions demandées auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL 2023

Total dépenses : 765 750 €

Fonctionnement général 73 050 € (9,5 %)

- Petits équipements
- Entretien, réparation réseaux
- Maintenance
- Assurances
- Étude et recherche

Charges de personnel 90 000 € (11,8 %)

- Personnel
- Cotisations

Redevances 95 000 € (12,4 %)

- Redevance versée à l'agence de l'eau

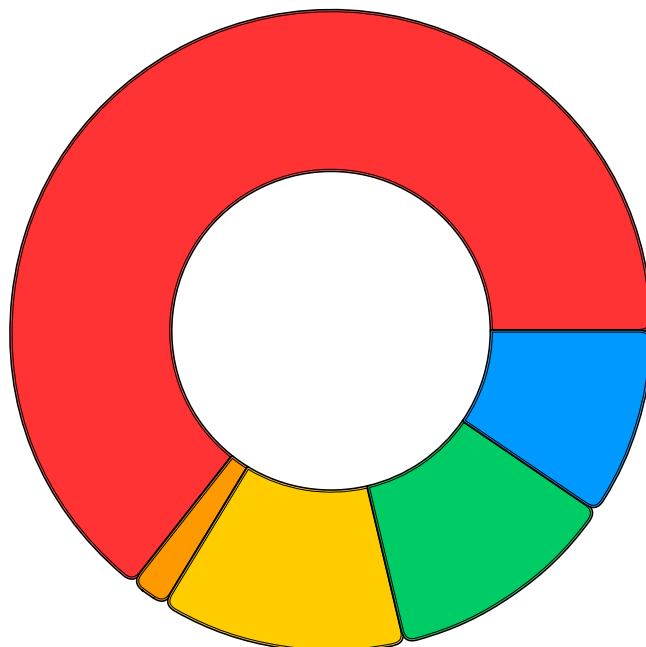
Charges financières 14 700 € (1,9 %)

- Intérêts bancaires

Investissements 493 000 € (64,4 %)

- Remboursement emprunt en capital (86 700 €)
- Travaux rue des Alpes : rénovation réseaux eau et assainissement
- Travaux rénovation réseau Milmaze Chardeyre
- Finalisation travaux sur le captage des Brachons en partenariat avec la commune de St Baudille
- Compteurs à changer (environ 80/an)
- Recherche nouveaux captages

| | |
|--------------------------|--------|
| ■ FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL | 9,5 % |
| ■ CHARGES DE PERSONNEL | 11,8 % |
| ■ REDEVANCES | 12,4 % |
| ■ CHARGES FINANCIÈRES | 1,9 % |
| ■ INVESTISSEMENTS | 64,4 % |



LA CIRCULATION DANS LE CENTRE HISTORIQUE

Un certain nombre d'habitants et d'habitantes des rues du centre historique de Mens nous ont fait part de leur inquiétude et de leur agacement, au sujet de la circulation automobile devant ou près de chez eux.

La fréquentation automobile de certaines de ces petites rues du centre bourg est compliquée et fait ressortir plusieurs problématiques. Sur fréquentation par rapport au gabarit des rues (le GPS en est le principal fautif), vitesse, stationnement, appropriation de l'espace public, reviennent souvent dans les discussions. Afin de répondre efficacement à ces remarques, la municipalité envisage diverses

modifications en matière de réglementation et de signalisation, pour ces rues du centre historique.

Nous vous proposons d'en débattre ensemble, afin de trouver des solutions qui conviennent au plus grand nombre d'entre vous, pour apporter davantage de sécurité et de convivialité, lors d'une réunion publique **le mercredi 24 mai 2023, à l'Espace culturel, salle Châtel, à 18 h 00.**

Nous comptons sur votre présence. Merci

CLAUDE DIDIER, MARC DOLCI

TRAVAUX DE LA RUE DES ALPAGES

La concertation de cet hiver et du printemps (réunion publique, exposition, rencontre de riverains) est terminée, le projet se finalise. Quelques points doivent être précisés, affinés. Bientôt l'appel d'offres pour les entreprises sera lancé, pour un démarrage des travaux à l'automne. Des informations plus précises sur ces travaux paraîtront dans le TUM de juillet.

Un test d'alternat a lieu devant l'Usine, rue Louis Rippert. Il a pour but d'améliorer la sécurité aux abords de l'Usine avec un dispositif mobile de rétrécissement, installé mi-avril, et qui changera de côté. Il s'agit d'en évaluer l'efficacité. Nous sommes en attente de retours des riverains et d'usagers. Venez nous dire vos impressions !

UN SERVICE PUBLIC À DOMICILE !

Le bien-vieillir au sein de notre territoire est également garanti par le maintien pour chacun.e de ses droits et de sa citoyenneté.

Dans une volonté commune de permettre aux résidents de l'EHPAD intercommunal l'OBIU d'exercer pleinement leurs droits, la municipalité de Mens, les services de la Préfecture de l'Isère et la direction de l'EHPAD ont mis en place un dispositif exceptionnel pour le renouvellement des Cartes Nationales d'Identité à l'EHPAD de Mens durant toute la journée du mardi 28 mars 2023.

Afin de faciliter les démarches aux résidents en grande difficulté pour se déplacer, les services de la Préfecture de l'Isère ont prêté un dispositif de recueil mobile.

C'est ainsi que 19 résidents ont pu renouveler leur document d'identité.

Cette journée a pu être organisée avec la participation du personnel de l'EHPAD et le secrétariat de la mairie.



RESSOURCES ET PARTAGE DE L'EAU : UN ENJEU COLLECTIF

Devant les enjeux autour de la ressource en eau et de ses usages, une nouvelle commission est mise en place (elle prend la suite de la commission énergie).

Une première réunion le 7 avril a permis de préciser ses objectifs :

- => sécuriser l'accès à l'eau potable ;
- => communiquer, sensibiliser, agir sur la tarification ;
- => échanger, partager nos expériences (ici et ail-

leurs) sur les gestes d'économie, la récupération d'eau de pluie...

=> venir en appui des agriculteurs ;

=> améliorer les ressources incendie.

Prochaine réunion (ouverte à tous) : mercredi 17 mai à 14h.

GILLES BARBE



PARLONS EAU REMONTONS À LA SOURCE !

Cela ne fait pas si longtemps que les Mensois disposent de l'eau courante : les premières conduites du réseau d'eau que nous connaissons aujourd'hui ont été posées en 1934. Et il faudra encore de nombreuses années pour que tous les habitants, dans le bourg, les hameaux et les fermes isolées, soient raccordés. La commune dispose aujourd'hui de deux sources : le Verdier et Baret, situées sous le Chatel. Elle partage avec la commune de St Baudille un prélèvement sur la Vanne. L'eau captée est stockée dans des réservoirs, avant d'être distribuée. Ceux-ci font tampon, avec une capacité équivalent à 3 jours de consommation. Surtout, ils assurent une réserve incendie, qui s'élève aux 3/4 du volume stocké, soit environ 1500 m³ au total. Les aménagements réalisés sont impressionnants :

- 21 km pour le réseau d'adduction, reliant les sources aux réservoirs ;
- 42 km pour le réseau de distribution, des réservoirs aux abonnés ;
- un ingénieux système de trop plein relie les réservoirs les uns aux autres.

Ce réseau, tout comme la qualité de l'eau, sont suivis au quotidien par Vincent Froment, le fontainier de la commune¹.

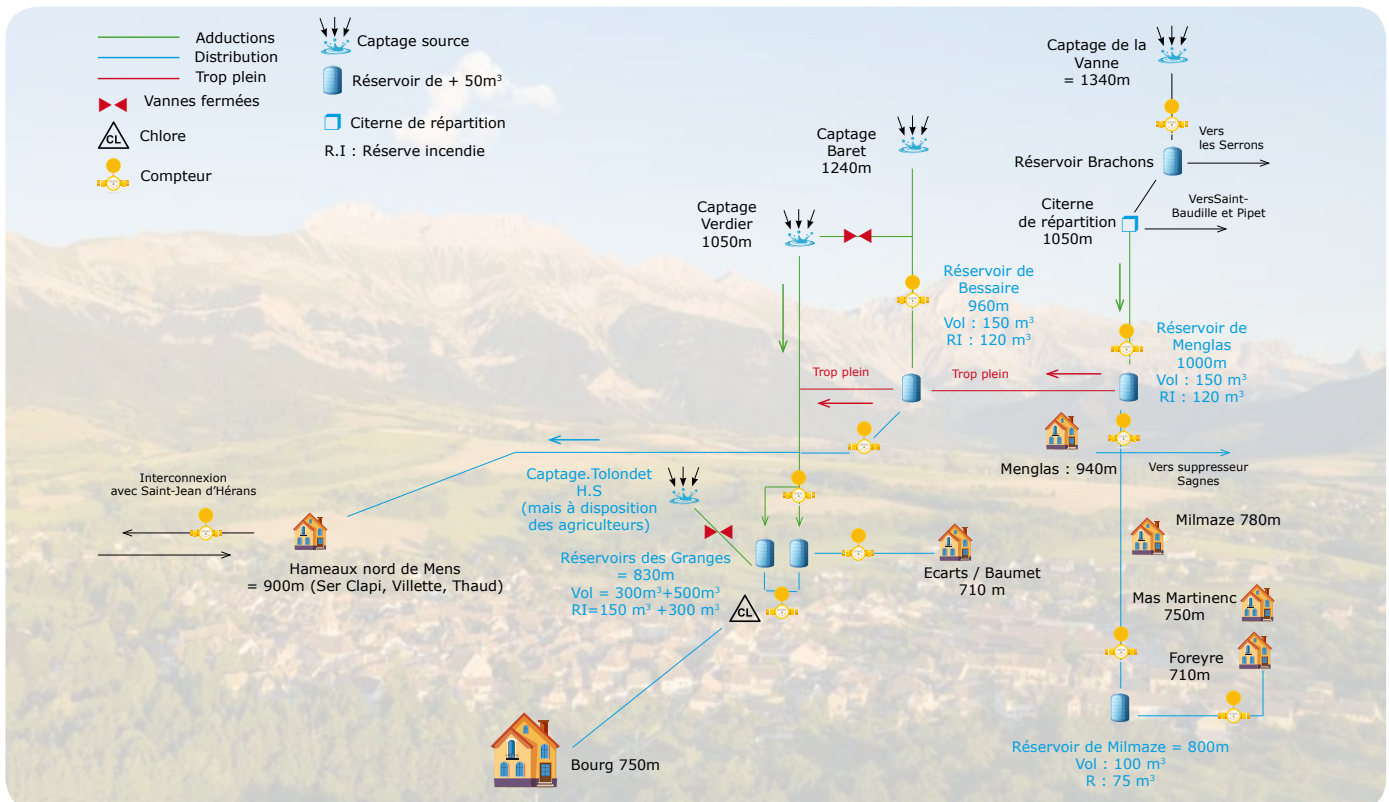
Dans le prochain TUM, zoom sur les actions menées pour préserver et économiser cette ressource qui va diminuant, que ce soit par la commune, les professionnels ou les particuliers. *Un geste, une astuce à partager : n'hésitez pas à nous en faire part ; ils alimenteront la boîte à idées du TUM de juin.* *Date limite de réception (petit texte, photo) : 15 juin. Merci !*

RÉMY BACHER



Captage du Verdier. © Vincent Froment

1. Voir son portrait dans le n°252, juin 2022 du TUM.



LE SIAD DE MENS

RECRUTE

Aides soignantes en CDI et CDD

- 24h30 par semaine (± à négocier).
- Soins à domicile des patient.e.s.
- Plannings fixes.
- Salaire CCN51 + primes et avantages.
- Formation qualifiante envisageable.

administratif.direction@siaddemens.fr

EXPOSITIONS

PHOTOS

PAR HÉLÈNE BISIAUX

Bombyx la Grapheuse, à Mens

Jusqu'au 22 mai
Du lundi au vendredi
de 10 à 17h - entrée libre

Le silence tout autour : série de paysages de neige

Dans l'escalier : série argentine en N&B de personnages dans un escalier d'immeuble.



BOMBYX - LA GRAFFEUSE
Mars 2022 - 10 mai 2022
Quartier du Crêt du Colombier de 10h à 17h
Entrée libre

Hélène **BISIAUX**

6 avril - 22 mai 2023

CONTRE UN ENSEIGNEMENT AU RABAIS

COMPTE-RENDU DE NOS DÉMARCHES AFIN D'OBTENIR PLUS DE MOYENS POUR NOTRE COLLÈGE DU TRIÈVES



Notre ministre de l'Éducation nationale a annoncé en début d'année la baisse du nombre d'heures d'enseignement pour l'ensemble des collèges.

Pour notre collège de Mens, cette baisse sera de 10 heures d'enseignement par semaine qui viennent s'ajouter aux 5 heures déjà perdues l'an passé !

Suite à cela, notre première action en tant que parents délégués au CA (conseil d'administration) du collège du Trièves, a été de voter, à 2 reprises lors des CA des 31 janvier et 3 février 2023, contre la DGH (dotation globale horaire). Puis, au retour des vacances, le 20 février, nous avons fait une réunion d'information dans l'amphithéâtre du collège, avec la présence de parents, d'enseignants, d'élus, et du Dauphiné libéré.

Une action devait être menée ! Ainsi, le 1er mars, une mobilisation avait lieu devant le collège avec le recueil des signatures de notre pétition et la présence de nombreux parents, habitants, professeurs, du Dauphiné libéré ainsi que de France 3 Alpes. Puis, nous avons sollicité le rectorat afin d'obtenir un rendez-vous, celui-ci sera fixé le 4 avril... En attendant cette rencontre, nous avons voulu montrer notre détermination, et avons organisé à nouveau une journée de mobilisation devant le rectorat en coordination avec d'autres collèges du bassin grenoblois : celle-ci a eu lieu le 29 mars, en présence de représentants des collèges, de parents, de professeurs, d'élus, du Dauphiné libéré et de radio Grenoble.

Le jour j : le 4 avril, nous descendons avec une délégation de 4 personnes, 2 parents du CA, un professeur du collège et Mr Vidon, vice-président de la Communauté de communes responsable de la vie scolaire sur le Trièves, et qui a, par ailleurs, exercé durant 30 ans, en tant que principal dans l'Éducation nationale !

Résultat de cette rencontre au sommet ! Tout en ayant des échanges respectueux, nous avons eu en face de nous, un adjoint du directeur académique obtus, un parfait spécimen de technocrate, qui nous a vanté les critères d'une nouvelle répartition des moyens au nom d'un égalitarisme absolu ! Mais, en réalité, cette répartition ne tient pas compte des effets de tailles des établissements ! Donc, non équitable ! On a eu beau lui expliquer que cette répartition n'allait pas dans le sens de l'équité, (traitement égalitaire mais en fonction des particularités de chacun) il est resté très fier de cette nouvelle répartition la qualifiant de « plus républicaine » ! **Par conséquent**, nous n'aurons pas de moyens supplémentaires et nous devons composer avec ce que nous avons ! Ce qui implique, que le collège devrait être réduit à devoir faire un choix entre ses enseignements... et des enseignants sur la route pour compléter leurs heures !

NOUS CONTINUONS A DIRE NON ! Et organiserons d'autres actions afin d'obtenir ce que, légitimement, nous demandons !

**LES PARENTS DÉLÉGUÉS AU CA
DU COLLÈGE DU TRIÈVES**

BROCANTE À MENS

Le **07 Mai 2023**
de **9h à 17h**
Place Paul Brachet

Autour du bois ancien

Troc machines /
Outils anciens /
Pièces détachées /
Meubles à retaper
+ Vide grenier
tout venant
+ Buvette
et restauration
par l'asso Bombyx

+ Animation
"Au tour du bois"
par l'association

RABOT KOPEAU

tour à bois, sculpture
taille au souteau...

Réservation stand:

- par mail:
brocantecopo@gmail.com
- ou au bar **CONAN** et
GAUFFRETTE

RABOT KOPEAU
rabccopo@laposte.net

UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES A ÉTÉ ORGANISÉE SAMEDI 25 MARS À L'ESPACE CULTUREL.

14 personnes en ont bénéficié, la moitié venue du Trièves dont 5 Mensois...

Cette formation a été offerte par l'association UNAFAM – Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques-, la mairie ayant offert la location de la salle.

Accompagner un proche ayant des troubles psychiques n'est pas facile. Il y a quelques années, alors que je me sentais isolée, dans l'incompréhension et le désarroi, j'ai découvert l'Unafam.

Cette association m'a apporté des ressources pour mener au mieux ce chemin délicat. On oublie trop souvent de prendre soin de soi, quand bien même il est essentiel pour nos proches que nous allions bien. Aussi je suis très contente d'avoir pu participer à l'organisation de cette formation dans la ville où j'ai le plaisir de résider. Faire connaître ce qui m'a aidé, dans l'espoir de partager ce qui fait du bien à soi-même et à ses proches.

MAGALI

Pour en savoir plus : www.unafam.org/38

POPODAÏ #2 DU 3 AU 8 MAI @ MENS.

Cinq jours d'événements, rencontres, spectacles, ateliers, et autres trucs autour de la POésie, la POrterie, la DANse, l'Improvisation et l'Image

Les temps forts :

VENDREDI 5 : 20h / 22h22 @Jardin du Temple Apéro di(vi)natoire

SAMEDI 6 : Marché Poésie et Poterie @ la place de la Halle + P'tit bal @ Bombyx 19h30-23h59

DIMANCHE 7 : Concert/spectacle : OLGA par l'ensemble Batida

LUNDI 8 : Marché Poésie et Poterie @la foire aux plants + lectures et...

PROGRAMME / INFOS

La Palpitante
1 place de la Halle
38710 Mens
04 56 55 23 08

popodai@lapalpitante.fr
www.popodai.lapalpitante.fr

POPODAÏ



FETE DES PARENTS

Cette année, la fête des mères et des pères aura lieu sur **la Place de la mairie le dimanche 4 juin de 11h à 12h30.**

Nous serons heureux de vous retrouver pour partager ce moment festif autour d'un apéritif !

En cas d'intempéries l'évènement se déroulera à l'Espace culturel.

RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023

ÉCOLE MATERNELLE MENS

Cela concerne les enfants nés en 2020 ainsi que les enfants nés en 2019 et 2018 arrivant sur la commune.

Vous devez vous rendre à la mairie de votre commune, **avant fin mai**, muni du livret de famille et du carnet de vaccinations afin d'établir une demande d'inscription qui sera transmise à la Communauté de Communes du Trièves.

Une visite des locaux est proposée, **sur rendez-vous, les vendredis matin 26 mai, 2 et 9 juin.**

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice de l'école :

Françoise STREIT,, 04 76 34 60 44

INSCRIPTION AU CP À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MENS

Pour les inscriptions à l'école élémentaire vous devez vous adresser dès maintenant au secrétariat de la mairie de votre commune de résidence pour faire la demande d'inscription, muni :

- ➔ d'une copie de votre livret de famille,
- ➔ d'une copie d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (photocopie des pages du carnet de vaccination de l'élève),
- ➔ d'une copie d'un justificatif de domicile.

(Si votre enfant entre dans un autre niveau que le CP et arrive d'une autre école vous devez aussi transmettre un certificat de radiation que la direction de l'école sortante vous remettra).

Le coupon d'inscription est à remettre au directeur de l'école élémentaire :

M. REMILLAT Emmanuel, École Élémentaire, Place du Vercors, Mens, 04 76 34 60 86, ce.0380707m@ac-grenoble.fr

OPÉRATION PAUSE MÉGOTS DE PEP'S TRIÈVES

68 milliards de cigarettes sont fumées en France par an, 40 milliards de mégots avec filtres sont jetés au sol soit 20 à 25 000 tonnes de mégots. Chaque mégot jeté dans le caniveau pollue 500 litres d'eau et nécessite une quinzaine d'année pour se dégrader.

Les mégots contiennent du plastique, de l'acétate de cellulose et tous les composés issus de la combustion du papier à cigarette et du tabac. On retrouve des traces de ces substances chimiques chez 70% des oiseaux de mer et 30% des tortues marines examinés. De plus, les filtres ne sont pas biodégradables. Ils se trouvent parmi le « top 10 » des déchets marins.

Et chez nous ?

L'opération « Pause mégots » déployée à Mens le 4 avril au matin par PEP'S Trièves et la mairie s'inscrit dans le cadre du « Laboratoire des travaux utiles » de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Une équipe de PEP'S Trièves a sillonné les rues et parcs en quête de ces déchets indésirables.

Pour les salariés de Pep's Trièves, en une bonne heure de temps et à coup de pinces, c'était 200 grammes de mégots collectés et 1,7 kilos de déchets divers soit l'équivalent de deux sacs poubelles de 50 l.

Ce fut aussi un levier pour faciliter l'échange avec les riverains sur cette notion même de « travaux utiles ». Selon vous quels seraient-ils ?

Poursuivons l'échange à partir de vos idées et de vos besoins !

Contact : com.pepstrieves@gmail.com

PEP'S Trièves, Route de Clelles, Batiments des Sagnes, 38 710 Mens



C'ÉTAIT BON ET COPIEUR



jeudi 13 avril, plus de 80 personnes du Club Bel Age se sont retrouvées autour d'un bon repas très copieux au restaurant Le Régal du Trièves.

Cette demi-journée qui avait débuté sous le signe de giboulées bien fraîches s'est terminée pour certains par divers jeux de cartes dans la joie et la bonne humeur.

Il était plus de 18 heures quand les derniers participants de cet après-midi ont regagné leurs pénates, heureux de ce temps convivial et détendu partagé.

STAGE FABRICE MARCHIOL DU FOOTBALL CLUB SUD-ISÈRE

Le 28^e stage Fabrice Marchiol du FOOTBALL CLUB SUD ISÈRE a commencé le lundi de Pâques à Mens. Avec le soutien des municipalités de Mens, Corps, La Mure, de la Communauté de communes de la Matheysine et de l'encadrement des éducateurs bénévoles du club labellisé École de Football FFF. La trentaine de stagiaires, filles et garçons, ont entamé une série d'entraînements divers et variés sur

les sites du sud Isère. Du football, des évaluations et des séances spécifiques : vidéo, kiné, diététique et animations diverses pour la récupération.

Un stage dans le stage Fabrice Marchiol.

Douze jeunes éducateurs (trices) du FCSI qui encadrent habituellement l'école de football et pendant les vacances scolaires le stage F. Marchiol, ont reçu des informations concernant les formations dispensées par la FFF et ont mis en œuvre quelques travaux pratiques d'animation de séance, guidés par Jérémy Hugonard Roche, le CTD du district de l'Isère de football. Après le débriefing et la photo souvenir, le goûter a été partagé avec l'ensemble des stagiaires.

La dernière journée du stage.

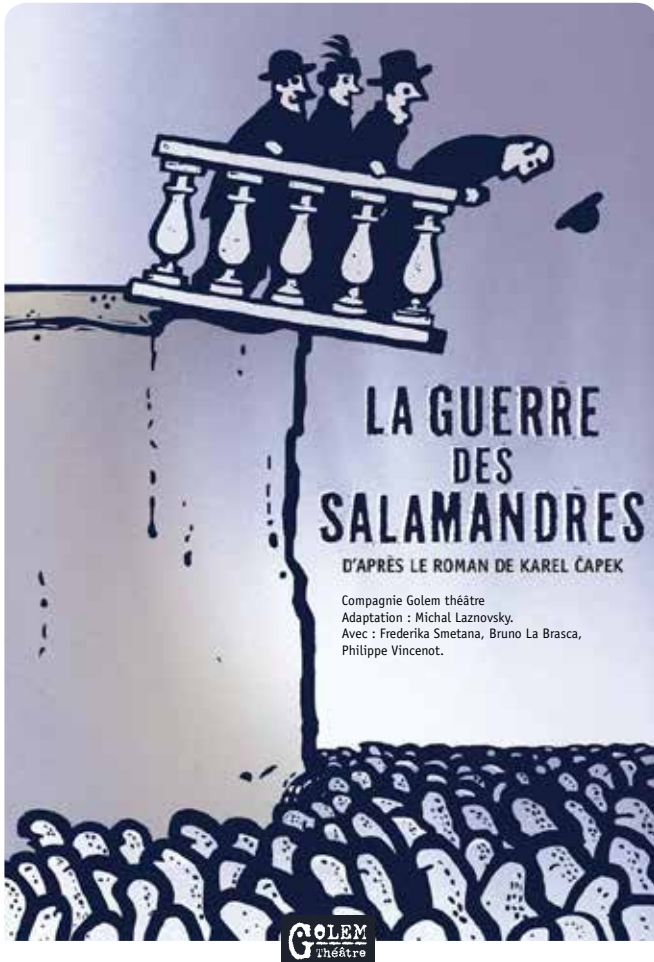
Les stagiaires ont tous participé au jeu de l'oie de l'arbitrage organisé par Didier Dappel, arbitre référent du club. Toutes et tous auront de nombreuses récompenses, le gage d'un travail sérieux accompli. La remise de ces récompenses, pour terminer de manière agréable cette semaine laborieuse a été présidée par Florence Lorenzi, 1^{ère} Adjointe et Marc Dolci, élu municipal de la commune de Mens. Pierre Suzarrini, le Maire, était passé dans l'après-midi nous rendre visite.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation et à l'animation de ce moment important et incontournable de la vie du club.

LUC REYNIER, PRÉSIDENT DU FCSI



QUAND LA FICTION REJOINT LA RÉALITÉ !



ASSOCIATION HÔTEL EUROPA - HOTELEUROPA.FR

Dans le cadre de « Musées en fête », le Musée du Trièves et l'association Hôtel Europa vous invitent à découvrir l'œuvre de l'écrivain tchèque Karel Čapek, l'inventeur du mot « robot ».

Jeudi 11 mai à 20h : « La maladie blanche » (1937), un film de Hugo Haas, d'après la pièce de

Karel Čapek. « Une mystérieuse maladie venue de Chine décime les plus de 40 ans. Un simple médecin trouve le remède, mais il refuse de le dévoiler tant que les dirigeants du monde entier n'auront pas renoncé à tout acte de violence et de guerre. » Le film a été sélectionné lors du premier festival de Cannes en 1939.

Vendredi 12 et samedi 13 mai à 20h et dimanche 14 mai à 18h : « La guerre des Salamandre » par la C^{ie} Golem théâtre.

« Les salamandres attaquent ! Écrit en 1935, ce roman à l'humour dévastateur met l'humanité aux prises avec de paisibles salamandres intelligentes qui, exploitées sans merci, vont se retourner contre les hommes. Communisme, capitalisme, culture de masse et *entertainment*, scientisme et hypocrisie diplomatique : rien n'échappe à la plume décapante et visionnaire de Čapek, et si l'humour est partout, la logique imperturbable avec laquelle l'humanité court à sa propre perte au nom des impératifs économiques qui la font vivre, n'est pas sans donner quelques sueurs froides... Car *in fine* les salamandres ne sont rien d'autre que nos propres irresponsables et puérils paradoxes. Méfiez-vous donc ! Car il se pourrait bien qu'au sortir de cette lecture, vous ne voyiez plus autour de vous que salamandres grignotant inlassablement ce qui nous fait vivre... »

Entrée libre. Réservation recommandée de préférence par mail : contact@hoteleuropa.fr ou 06 89 20 86 17 (en laissant bien votre nom et le nombre de places. Si on ne vous rappelle pas, c'est que votre réservation est bien validée !)

FÊTE DES PLANTS

ET DU JARDINAGE BIO

LUNDI 8 MAI 2023 - 9H-17H AVENUE JEAN RIPERT À MENS

Entrée libre.

Organisée par les Pouces Vertes

Vente de plants et de semences biologiques, troc de plants, animations autour de la nature et des plantes, ruche pédagogique, marché de potiers, buvette et restauration locale et bio.

Mais aussi : *Balade botanique* départ à 15h du parking du casino, prix libre ; *Bricolages nature* pour petits et grands au stand 'A Fleurs de Montagne' à 11h et 14h ; *Affûtage de vos outils et couteaux* avec l'atelier LET, *Démonstration de fours solaires* avec l'association TTE, *Objets en vannerie*, *Charbon végétal...*



LES PAVÉS DU BREUIL ET DES RUES DE MENS ONT ÉTÉ FAITS ET REFAITS PLUSIEURS FOIS

Déjà en 1729 un expert a été délégué à Mens pour examiner l'état des rues. Le diagnostic est accablant : **accumulation de fumier et de boue... tout est à faire !**

90 ans après, une délibération du conseil municipal de Mens décide de faire (ou de refaire) **le pavage du Breuil...**

Du 18 août 1819, à Mens [...] M. le maire a observé que la place du grand breuil où se tiennent les marchés des bestiaux au printemps et en automne aurait besoin d'être pavée, les personnes qui y gardent les bestiaux étant obligés de rester dans la boue dans les temps pluvieux et humides ; qu'il serait aussi nécessaire de refaire les pavés [...] de la rue qui va à la place de la halle, cette rue étant très fréquentée et y ayant presque toujours de la boue.

M. le maire observe qu'il y a environ 1500 m de pavés à faire à neuf ou refaire, et qu'il faudrait pour cela porter au budget une somme de 1000 francs, sauf à payer le surplus de ce qu'il en coûtera l'année suivante.

Le conseil municipal, après avoir ouï lecture des observations de M. le maire, considérant **qu'il est très à propos de paver la place du breuil** et de faire les autres pavés y énoncés a unanimement délibéré qu'il adopte les propositions ; que la place du breuil soit pavée dans toute sa largeur depuis le pavé qui existe dans le bas [...] inclus le canal d'arrosage ; que le dit canal soit baissé, et que les propriétaires seront invités de baisser aussi leur pavé étant plus élevé que la place. Tous les pavés seront faits et réparés selon les règles de l'art avec la pente nécessaire pour l'écoulement des eaux.



L'entrepreneur fournira tous les matériaux de bonne qualité et main d'œuvre, paiera les frais d'adjudication et ceux de réception qui sera faite par un expert convenu entre lui et M. le maire ; il finira les ouvrages avant le 1^{er} juillet prochain. [...] après que la réception des ouvrages aura été approuvée par M. le Préfet.

Les propriétaires des maisons qui bordent les rues seront tenus de payer la dépense d'un demi-mètre de largeur des pavés qui auront été faits ou refaits sous leurs **stillicides**¹.

[...] Ainsi a été délibéré et les membres du conseil ont signé, Accarias maire

Les cartes postales anciennes nous montrent des trottoirs en calade et des bordures en pierre : c'est seulement **en 1885** que le pavage sera ainsi complété, les habitants fournissant les pierres en calcaire dit de Laffrey...



Sources :

- Archives de la mairie de Mens délibérations 1819 et 1885
- FDT cartes postales

1. Stillicide ! = aplomb de la bordure du toit : souvent la charge de la bande de terrain comprise entre le mur d'une maison et la ligne du stillicide, était attribuée au propriétaire de la maison... vous le saviez ? bravo !

AG DE TRIÈVES COMPOSTAGE & ENVIRONNEMENT

L'association se renouvelle ! Cette Assemblée Générale sera l'occasion de présenter les nouveaux nom et logo, ainsi que de voter les nouveaux statuts.

Retrouvez-nous à la **salle Obiou de l'Espace Culturel, à 17h le vendredi 05 mai**

Cette AG sera suivie d'un apéritif et d'un documentaire.

À 18h30, projection du film documentaire Le petit peuple du potager, dans le cadre du festival du Cinéma Nature et Environnement de FNE Isère. Ce véritable conte naturel met en scène une jungle luxuriante et ses milliers de vies minuscules qui s'organisent comme dans une microsociété : insectes décomposeurs, recycleurs, pollinisateurs.

Venez découvrir les ouvriers du jardin qui travaillent à maintenir un fragile équilibre au sein du potager ! Projection gratuite et tout public, Salle Châtel, 1h.

Plus d'informations : p.gilly@trièves-compostage.fr / 04 76 34 74 85



PROJET MENS ALORS ! 2023

Appel à Participation au Marathon d'Improvisation « BANDITS » dans le cadre du **Festival Mens Alors ! Du 31 Juillet au 5 Août 2023.**

Chers.es danseurs.euses et improvisateurs.trices passionné.es, vous êtes invité.es à constituer une communauté unique, subtile et mouvante, prête à vivre un marathon d'improvisation non-verbale de 66 heures, au cœur du Trièves, dans le village de Mens.

Vous y serez accueilli.es en autonomie, signant le même pacte sensible que les huit premiers BANDITS, qui vous proposeront pendant 2 jours avant le grand départ les règles de jeu. Cette grande aventure sera filmée par Vincent Moon.

Enfin, vous serez invité.es à venir avec votre propre costume rêvé de marathonien.e : souple, costaud, tout-terrain, protecteur, pratique, avec poches et doudous... combinaison de super héros-ïne, animal totem ou grand pouvoir transformateur.

Atelier d'initiation - Vendredi 2 Juin à Mens de 14h à 17h

Si vous êtes intéressé.es, n'hésitez pas à vous inscrire, en laissant vos mails - tels et en contactant : bandits.mensalors@gmail.com

Inscription & adhésion à l'association du Festival Mens Alors ! 20 euros
Possibilités de camping et autres lieux de location. Vous êtes invité.es à poser vos questions, et nous y répondrons dès que possible.

Plus d'informations sur le projet BANDITS - MENS ALORS ! sur le site : <https://www.avaleur.net/bandits>



MUSIQUE EN OBIOU A BESOIN DE VOUS!

En proposant des cours instrumentaux (piano, guitare, violon, flûte traversière etc.), de la formation musicale active et divers ateliers (éveil musical, ateliers chants etc.), Musique en Obiou enrichit l'offre de services aux habitants et participe à l'animation culturelle du Trièves.

Ces actions sont possibles grâce principalement à l'implication des professeurs de musique et des bénévoles.

Après plusieurs années d'engagement, des membres du CA souhaitent passer le relais ! L'association cherche donc des personnes prêtes à s'investir comme trésoriers ou secrétaires.

Vous avez des compétences en comptabilité ou en gestion administrative et un peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter. Un passage de relais sera assuré !

Nous espérons vous convaincre de vous lancer à nos côtés, afin de développer l'apprentissage de la musique pour le plus grand nombre !

Bien musicalement

MARTINE ANDRIOT

PRÉSIDENTE DE MUSIQUE EN OBIOU.

TÉL. : 06 10 27 94 03

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME MAI 2023

le Mercredi de 9h30 à 11h30 à Mixages... et « hors les murs » à Lalley ce mois-ci

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

⇒ MERCREDI 3 « hors les murs » à Lalley, retrouvons-nous en famille pour une balade accessible en poussette tout terrain (Report de l'animation initialement prévue le 26 avril). Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à 10h (site du marché d'été).

Outil de covoiturage proposé en ligne : <https://lite.framacalc.org/8hgrkcz2gw-a052>

⇒ MERCREDI 10 à Mixages, temps de jeux et d'échanges – Accueil jusqu'à 11h30, arrivée libre à partir de 9h30

⇒ MERCREDI 24 à Mixages, atelier voix, corps et rythme animé par Marion Lukseberg, psychomotricienne – Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h – Réservation conseillée

⇒ MERCREDI 24 dans les jardins de Mixages, balade sonore animée par Verdée - Récoltons et détournons des éléments de la nature pour produire des sons, les enregistrer et créer nos chansons. – Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h – Réservation conseillée

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

TEMPS D'PARENTS (TDP) A FÊTÉ SES 14 ANS EN MARS !

L'occasion de présenter l'association qui a bien grandi ! La mission de cette association de parents bénévoles : faciliter la vie des jeunes parents (de la grossesse à 6 ans).

Tous les mercredis matin à Mixages, nous organisons des ateliers sur de multiples thématiques. Ces rencontres sont riches d'échanges et de partages.

D'autres actions sont menées, comme les sessions « Signe avec bébé », les groupes de partage entre parents animés par des professionnels, des spectacles pour les tout-petits. TDP, c'est aussi une bibliothèque à Mixages, un site avec de multiples ressources, des prêts de matériel de grossesse ou de portage. Nous participons à des projets avec divers partenaires, comme « Lire et jouer au parc », le carnaval, l'espace familles de la Rurale 2021...

En 2023, de nouveaux projets : la reprise de l'animation ébauchée en 2022 des réseaux locaux solidaires de parents, des ateliers « hors les murs » pour aller vers les parents des communes les plus isolées.

L'association est signataire de la charte nationale de soutien à la parentalité dont l'article 2 est un

de nos grands chevaux de bataille : s'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles. Toutes les actions sont d'ailleurs gratuites (adhésion de 5 euros par an).

Au nord de Clelles, cette mission de soutien à la parentalité est portée par la CCT au Granjou; dans le sud, c'est TDP qui remplit ce rôle. Nous sommes aidés pour notre fonctionnement par la CAF, la CCT, la MSA, et pour des actions plus ponctuelles par le département.

Depuis 3 ans, la présence d'une salariée coordinatrice permet à TDP d'être plus ambitieuse et compétente dans sa mission. TDP siège au collectif petite enfance, réunissant tous les acteurs de la petite enfance du territoire.

ASSOCIATION TEMPS D'PARENTS

tdparents@laposte.net
www.tempsdparents.org
 07 56 13 64 34

Vous êtes jeunes parents ? Rejoignez-nous !
www.tempsdparents.org

COURSE RURALE & POPULAIRE

Dimanche 2 juillet, à Mens

9h : Parcours enfants / **10h** : 5km et 10 km adultes

Thème : année 80 ! / **Clôture des inscriptions** : fin mai

Pour plus d'infos : laruralecross@gmail.com **Tél** : 06 72 18 90 53



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages MAI 2023

Mercredi 3

Atelier parents/enfants/
grands-parents

MONSTRES & GRIBOUILLIS

de 16h à 18h à Mixages

Dans le cadre du FESTIVAL POPODAÏ ! Atelier gribouillis et tutti quanti, animé par Eve Hennequin. Gratuit. Infos à Mixages ou à la librairie La Palpitante à Mens.

du 1er au 31

Exposition
de Pascale Leduc

MANDALAS & ÉMOTIONS

du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30
à Mixages.



Jeudi 4 et 11

REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

de 9h à 11h à Mixages

L'association C.A.F.E.S. de la Mure propose un cycle de 2 ateliers de remise à niveau de la sécurité routière.

Infos et inscriptions à Mixages.

Vendredi 12

CYCLE ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

#1 Regard philosophique sur l'informatique

de 14h à 16h à Mixages

Usage, choix et éclairages...avoir un comportement conscient pour évoluer dans le monde du numérique.

Animé par Patrick Fontaine.
Infos et inscriptions à Mixages.

Samedi 13

Atelier habitantes et
habitants

ATELIER CIRQUE EN FAMILLE

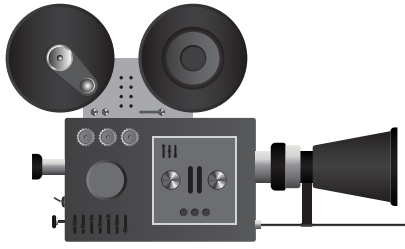
En partenariat avec le Pot au Noir, atelier cirque parents-enfants, précédé d'un repas partagé. Gratuit. Transport en minibus de Mens et Clelles. Infos et inscriptions auprès de Mixages.

Lundi 15

LE REPAS D'ISABELLE

Venez cuisiner avec elles et eux à Mixages dès 10h ou juste pour déjeuner.

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



DIMANCHE 7 MAI : «LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN » 2H01

de Martin Bourboulon
Avec François Civil, Vincent Cassel,
Pio Marmaï, Romain Duris, Eva Green

Du Louvre au Palais de Buckingham, des bas-fonds de Paris au siège de La Rochelle... dans un Royaume divisé par les guerres de religion et menacé d'invasion par l'Angleterre, une poignée d'hommes et de femmes vont croiser leurs épées et lier leur destin à celui de la France.



SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 21 MAI, « JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES » 1H58

de Jeanne Herry avec Leïla Bekhti, Adèle Exarchopoulos

Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel.



Nassim, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de Justice Restaurative.

Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation..

DIMANCHE 4 JUIN : « QUAND TU SERAS GRAND » 1H39

d'Andréa Bescond et Eric Métayer avec Vincent Macaigne

Yannick est aide-soignant dans une maison de retraite. Entre pression permanente et restrictions budgétaires, il fait face aux manques de moyens avec une bonne humeur contagieuse. Mais lorsqu'on lui impose de partager le réfectoire avec une classe d'enfants, la situation se complique. Leur arrivée ainsi que celle de son animatrice, Aude, va bousculer le quotidien de tous et surtout des résidents...



Organisé par Prochaine Sortie
et l'Écran Vagabond
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) :
3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

06 23 77 25 18

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRÉSERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

LE VOTE DU BUDGET : UN CHOIX POLITIQUE

Le conseil municipal du 28 mars 2023, qui s'est tenu en présence d'un public nombreux témoignant de l'intérêt des mensois pour la politique communale, a été consacré à l'approbation des comptes administratifs 2022 et aux votes des budgets 2023.

Nous avons voté les comptes administratifs 2022 qui reflètent la réalité des dépenses avec une remarque sur l'importance de la sous-réalisation des investissements : baisse de 631 000 € par rapport au montant inscrit au budget.

Pour 2023 nous avons délibéré sur 3 budgets : le budget général, le budget eau et assainissement, un nouveau budget, le budget équipements touristiques, sujet sur lequel nous nous sommes largement exprimés depuis septembre 2022.

Nous avons voté contre le budget général. Pour rappel, nous avons voté le budget 2022, et nous avons voté favorablement un certain nombre de projets tout au long de l'année écoulée.

Malgré un contexte d'inflation, du fait de la faiblesse des investissements depuis 3 ans et grâce à l'augmentation importante des recettes fiscales, le budget est équilibré et la situation financière de la commune saine, compte tenu de la bonne gestion des municipalités précédentes.

Cependant, nous sommes en désaccord avec des décisions qui impactent fortement non seulement le budget 2023 mais également les ressources à plus long terme.

Nous avons attiré l'attention sur l'importance du budget études en comparaison des réalisations, en particulier dans le cadre de Petite Ville de Demain alors que nous devrions rentrer dans la phase de réalisation et d'investissements. De même, nous avons alerté sur l'augmentation du budget prestations de services qui passe de 13 000 € à 57 000 €.

Nous avons souligné l'importance de faire avancer le projet de zone artisanale, compétence de la communauté de communes, par des actions sur la voirie, les aménagements... C'est pour nous, un projet prioritaire.

Comme nous l'avons fait lors nos interventions précédentes, nous avons dénoncé la décision prise pour l'évolution du camping de Mens et ses impacts sur les budgets futurs de la commune. En 2023 sur le budget général, une vente d'actif, suite à une donation faite à la commune, masque une diminution des recettes d'environ 35 000 € du fait du transfert des locations au nouveau budget équipements touristiques. Les recettes transférées et le projet d'augmentation de la redevance de l'auberge de Mens ne suffiront pas à équilibrer les dépenses du budget équipements touristiques. Il devra être couvert par une subvention de 109 064 € inscrite en charges du budget général 2023.

Nous avons voté le budget de l'eau même si nous soulignons également la lenteur des investissements. Là aussi, en particulier sur l'assainissement, des études sont en cours mais il est indispensable que les décisions soient prises en 2023, pour que des travaux soient réalisés avant 2026 sur ces sujets primordiaux concernant la gestion quantitative et qualitative de l'eau dans le contexte du changement climatique.

Nous avons voté contre le budget équipements touristiques et, au-delà de la décision prise, nous ne partageons pas l'optimisme de la majorité qui indique que ce budget sera équilibré à l'avenir en rappelant qu'il coûte déjà environ 150 000 € au budget général en 2023.

Le budget présenté ne permet pas d'analyser le coût réel de la reprise du camping pour la commune. En effet, l'ensemble des dépenses n'est pas intégré au budget, en particulier le temps des agents de la commune, le coût du rachat des équipements de l'auberge, les investissements à réaliser sur le camping et l'auberge. Le conseil a été de nouveau réuni le 4 avril 2023 à la demande du service de gestion comptable, pour corriger l'écriture de ce budget n'influant aucunement sur notre vote.

Nous avons voté les autres délibérations. Les taux de fiscalité directe restent stables mais les bases augmentent de 7.1%, induisant une hausse du montant de l'impôt qui sera perçu par la commune, le versement des subventions aux associations, la signature de la convention OPAH-RU visant à rénover des logements anciens, les propositions de travaux.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

À PROPOS D'1, 2, 3 SOLEIL

Bonjour,

Je souhaite réagir aux articles de l'opposition déplorant la présence d'informations mettant en valeur les actions de l'école alternative « 1, 2, 3 Soleil » dans le journal municipal (TUM n°246 et 261).

Comme l'a souligné le maire dans son édito du TUM d'avril, cette école est avant tout une association, qui a donc sa place dans les pages « Le coin des assos » ou « Vie du village » au même titre que toutes les autres.

En outre, il me semble erroné d'avancer que la présence d'une école alternative met en péril l'école communale. En effet, nombre de familles ont choisi de s'installer à Mens précisément parce qu'il y avait une école Steiner. On peut donc considérer cette structure comme un atout pour notre village : elle fait venir de nouveaux habitants, bénévoles actifs dans d'autres associations, consommateurs auprès des commerçants et producteurs locaux et clients d'artisans, donc vecteurs de développement économique. Sans compter que leurs enfants seront par la suite élèves au collège de Mens.

La pleine page sur le carnaval ne faisait pas la promotion d'une école privée mais d'un événement co-organisé par plusieurs structures dont ont pu profiter tou.te.s les habitant.e.s, pour le plus grand plaisir des enfants.

Je trouve terriblement triste et contre-productif que l'opposition se borne le plus souvent à critiquer les actions de la majorité ou à « être contre » des initiatives locales. Nous gagnerions tous et toutes à avoir une opposition qui soit force de propositions alternatives pour le bien commun et le « Bien vivre-ensemble ». TOUS ensemble.

Je précise que je suis parent d'élève de l'école communale publique.

C. RASTELLO

LA 5G À MENS ?

Un projet d'antenne-relais 3-4-5G sur la Serre des 9 églises a été autorisé par le maire de Cornillon en janvier. Cette antenne émettrait notamment vers Mens.

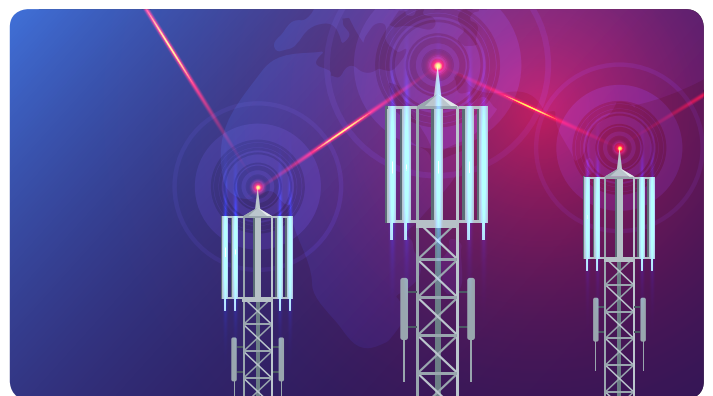
Prévu sur l'un des plus beaux points de vue du Trièves, à 10m de la lisière de Mens, ce projet n'a fait l'objet d'aucune concertation, ni étude des besoins dans ces 2 communes. Un recours gracieux vient d'être porté par vingt-six habitant.es de Mens et Cornillon via un cabinet d'avocats, statuant sur l'illégalité de l'autorisation.

Implanter un pylône dont la hauteur pourra être augmentée, sans autorisation, par l'opérateur, tout comme la quantité d'émetteurs, leur puissance, fréquence et azimuts nécessite une réflexion collective.

Des solutions existent pour éviter de modifier définitivement le paysage et affecter notre santé : la fibre arrive dans nos villages, la couverture des différents opérateurs a évolué, des relais du réseau, localisés, existent. Pour les vingt-six habitant.es ayant signé le recours au maire de Cornillon, JACK POUPEL, PIERRETTE PRIM, CLAUDINE ZIMMER

Pour lire le recours complet en ligne :

tinyurl.com/ufj2eutf



**MARIAGE :**

PEYRAUD NICOLAS ET VEDEL CHARLOTTE LE 22 AVRIL 2023

DÉCÈS :

MME BLANC-LAPIERRE LUCIENNE VEUVE VINCENT DÉCÉDÉE LE 10 AVRIL 2023

M. NALIN JEAN-MARIE DÉCÉDÉ LE 19 AVRIL 2023

Nathalie Lacroix

Animatrice France services / Maison du département, Mens



Nathalie nous accompagne dans nos démarches administratives numériques dans un souci d'autonomie et de dignité des personnes.

Elle a pris ses fonctions en 2018 à l'ouverture de la Maison de services au public, renommée en 2020 France services. Forte de

son expérience, tant personnelle que professionnelle (emplois divers dans le développement local), des démarches administratives, de sa culture de l'intérêt général et de son appétence à rendre accessible à chacun-e tout savoir-faire, Nathalie a su développer des compétences valorisées dans ses fonctions actuelles.

Celles-ci combinent donc accueil physique et accompagnement numérique pour toute personne se trouvant en difficulté pour accomplir ses démarches administratives en ligne : pas d'ordinateur, pas d'accès à internet ou sentiment de solitude et d'impuissance face aux démarches à réaliser.

Nathalie travaille en équipe et en lien avec des partenaires : Impôts, Caf, CPAM, Carsat, MSA, ANTS, Pôle emploi, Ministères de la justice et de l'intérieur, Mission locale Alpes Sud Isère.

La palette des services offerts est large : Accueil, information et orientation / Aide à l'utilisation des services administratifs en ligne / Facilitation pour la mise en relation avec certains organismes (aide à la prise de rendez-vous physique, téléphonique, visio) / Outils informatiques en libre accès. Je peux, par exemple, être aidé-e pour déclarer mes revenus / établir mon permis de conduire ou ma carte d'identité / demander une aide (allocation logement, RSA, allocation adulte handicapé...) / chercher un emploi / préparer ma retraite / inscrire un parent dans une maison de retraite...

À la Maison du Département, qui porte France services à Mens, on peut aussi solliciter les travailleuses sociales pour un conseil spécifique. Une avocate-conseil vient également une fois par mois.

Nathalie, soumise au secret professionnel, nous accueille à la Maison du Département, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. En cas d'absence, ses collègues la remplacent.

Il est conseillé de prendre rendez-vous : 04 80 34 85 00. Les services sont gratuits.

C'est un métier qui est très gratifiant parce qu'il apporte non seulement un vrai soutien aux personnes dans les tracasseries du quotidien mais aussi parce qu'il leur permet parfois, en toute sécurité, les premiers pas vers l'outil informatique. L'idée étant bien de faire avec elles et non à leur place.

SOAZIG BREYSSE

EN MAI

**Permanences à la Mairie sans RDV**

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseils Municipaux

- 9 et 27 juin



UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
Pierra Lejeune : 06 62 89 72 64

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JUIN : 12/05/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr